



Qu'est ce qu'une Junior-Entreprise ? (statut, rémunération...)

Qu'est ce qu'une Junior-Entreprise ? Comment créer une Junior-Entreprise, quel statut juridique ? Comment fonctionne une Junior-Entreprise ? Comment se rémunérer en Junior-Entreprise ?

Junior-Entreprise, définition : Associations étudiantes implantées dans les établissements d'enseignement supérieur, les **Junior-Entreprises** ont pour but de favoriser l'employabilité et l'engagement des étudiants. Elles proposent des services de qualité aux entreprises et permettent aux étudiants de développer leurs savoirs et de mettre en pratique leur formation en répondant aux besoins de clients.

Voici la liste exhaustive des services proposés par les Junior-Entreprises de France : Marketing, Développement Web, Etude de marché, Stratégie, Développement logiciel, Finance d'entreprise / analyse financière, Communication, Organisation, Aide à la création / reprise d'entreprise, Systèmes et réseaux, Electronique, Automatique, Mathématiques & modélisation, Qualité, Analyses statistiques, Science des matériaux, Mécanique, Electrotechnique, Télécommunications, Conception de systèmes, Traduction, CAO/FAO, Ressources humaines, Intelligence économique, Interface homme-machine, Génie énergétique, Conception de prototypes, Génie industriel / productique, Logistique, Traductions techniques, Acoustique, Optique et optronique, Prévention des risques, Ingénierie chimique et procédés, Génie civil, Urbanisme et habitat, Hydro-ingénierie, Aménagement, Aérodynamique, Génie biologique et vivant, Agro-alimentaire, R&D pharmaceutique, Instrumentation, Architecture, Sciences politiques, Ingénierie des connaissances, Topographie, Patrimoine et tourisme, Arts appliqués.

Au nombre de 180 environ, les Junior-Entreprises réalisent chaque année plus de 3000 missions, mobilisant 20 000 étudiants managés par environ **3000 junior-entrepreneurs**. Les Junior-Entreprises des écoles de commerce sont de loin les plus dynamiques et génèrent près de 60% du chiffre d'affaires global des Junior-Entreprises de France.

La plupart des Junior-Entreprises sont implantées au sein des **universités** ou des **écoles de commerce**. Elles ont une vocation pédagogique et bénéficient du soutien des enseignants et des chercheurs.

Les juniors entreprise sont reconnues pour leur caractère dynamique et créatif. Elles participent à un **écosystème innovant**, font naître des vocations et sont à l'origine de la création de nombreuses **start-up**. Elles permettent aux étudiants de mieux se connaître et de se former au monde de l'entreprise : prospection, management d'équipe, gestion de projet...

Le statut juridique Junior-Entreprise.

Une Junior-Entreprise est une **association loi 1901** uniquement composée d'étudiants, déclarée en Préfecture. Chaque association Junior-Entreprise adhère à la Charte de déontologie de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE).

Chaque Junior-Entreprise comporte un conseil d'administration, composé d'étudiants élus ou cooptés qui constituent l'équipe dirigeante. Ces Junior-Entrepreneurs font appel à d'autres étudiants de l'école ou de l'université, en fonction des besoins et de leur disponibilité.

Junior-Entreprise : la rémunération.

Le but d'une Junior-Entreprise n'est pas de garantir une rémunération aux étudiants qui la composent. Dans certains cas, des **rémunérations** peuvent cependant être versées, soumises à cotisations sociales.

Le contrôle de la Confédération nationale des Junior-Entreprises (CNJE).

Les Junior-Entreprises sont soumises au contrôle de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE), qui détient la marque « Junior-Entreprise ». La CNJE réalise un audit annuel de chaque Junior-Entreprise. Le but est de contrôler le respect du cahier des charges commun à toutes les Junior-Entreprises, notamment en terme de qualité des services rendus vis à vis des entreprises clientes.

Cliquez ici pour consulter le site de la [CNJE et consulter l'annuaire des Junior-Entreprises](#).

A noter : la CNJE adhère elle-même à la confédération JADE (Junior Association for Development in Europe) qui rassemble les réseaux de Junior-Entreprises des différents pays européens.

Junior-Entreprise : classement 2018.

Le CNJE publie chaque année la liste des 30 premières Junior-Entreprises suite aux audits réalisés.

Voici les 30 meilleures Junior-Entreprises de France en 2018 :

1. Altéo Conseil
2. Audencia Junior Conseil
3. Bretagne Conseil
4. Centrale Lille Projets
5. DAUPHINE JUNIOR CONSEIL

6. DIÈSE
7. EMLYON JUNIOR CONSEIL
8. ENSAE Junior Etudes
9. EPF Projets Sceaux
10. ESCadrille Toulouse Junior Conseil
11. ESCP Europe Conseil
12. ESSCA Junior Conseil
13. ETIC INSA Technologies
14. Europe Etudes
15. GEM Junior Conseil
16. ICN Junior Conseil
17. IÉSEG Conseil Paris
18. JEECE
19. Junior CentraleSupélec
20. Junior Consulting - Sciences Po
21. Junior ESIEE
22. Junior ESSEC Conseil
23. Junior ISEP
24. Junior ISIT
25. Marketing Méditerranée
26. Nsigma
27. SEPEFREI
28. Skema Conseil Lille
29. Skema Conseil Paris
30. Synerg'hetic

Voir aussi nos articles :

- [Les étapes de la création d'une start-up](#)
- [Quel est le meilleur statut juridique pour une start-up ?](#)
- [La French Tech : qu'est-ce que c'est ?](#)